

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

Ministère de la Planification
du Développement



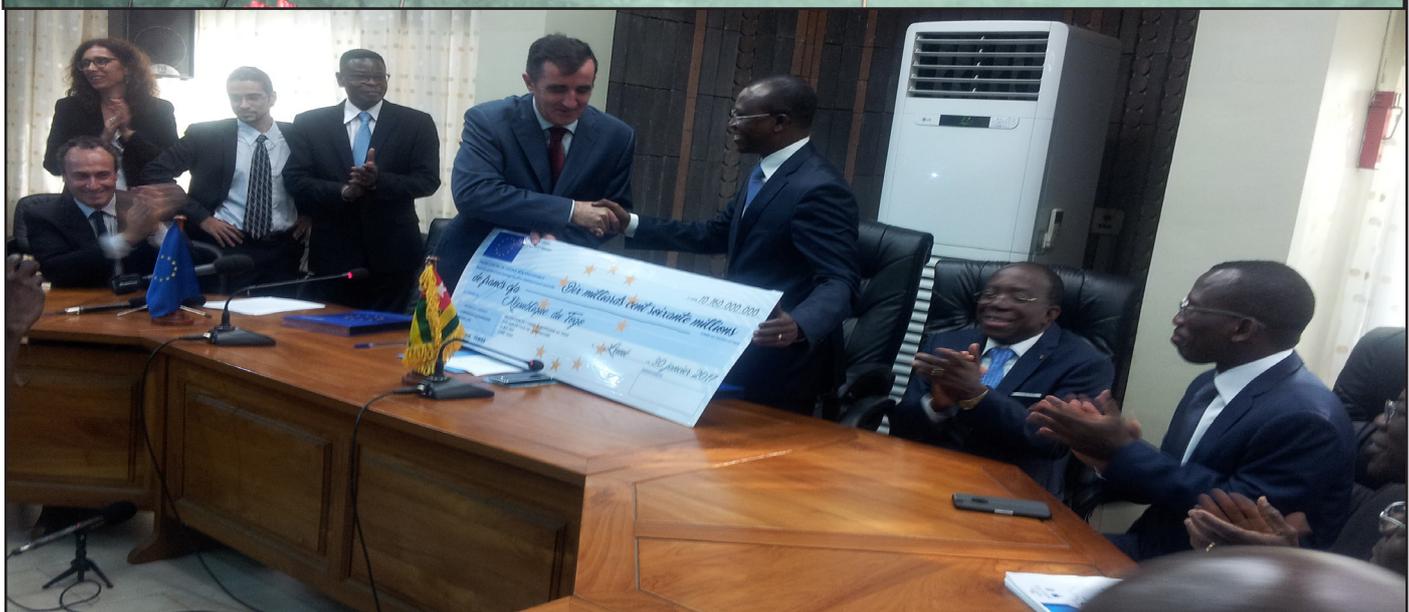
BULLETIN D'INFORMATIONS

du Ministère de la Planification du Développement

Réalisation et diffusion
Wilfried K. Enyonam ZANKPE

NUMERO : 41
FEVRIER 2017

www.planification.gouv.tg



p-2 | LE TOGO ET LA BANQUE MONDIALE DANS LA DYNAMIQUE D'UN NOUVEAU PARTENARIAT 2017-2020

p-4 | APPUI BUDGETAIRE-2016 : L'UE NOTIFIE UN DECAISSEMENT DE 10 MILLIARDS DE FRANCS CFA AU TOGO

p-5 | LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT PLANCHENT SUR LA REVUE GLOBALE DE LA SCAPE

p-6 | RETRAITE DE DEFINITION DES AXES STRATEGIQUES DU PND A KPALIME

p-7 | RESTITUTION DU DIAGNOSTIC SUR LA PONAT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

p-7 | LES CADRES DU MPD EN FORMATION SUR LEURS DROITS

p-8 | PASSATION DE SERVICES A LA DPAR ET A LA DCM



Kossi ASSIMAIDOU

Le Cadre de Partenariat discuté avec la Banque mondiale vient en appui au Plan National de Développement 2018-2022 et va ouvrir la voie à la préparation de nouveaux projets et programmes.

Les discussions que nous venons d'avoir nous ont permis de nous assurer de l'alignement des actions de la Banque sur les priorités de la stratégie nationale afin que les actions à mener puissent avoir un impact significatif sur le développement du pays et améliorer les conditions de vie et du bien-être des populations togolaises.

LE TOGO ET LA BANQUE MONDIALE POUR UN NOUVEAU CADRE DE PARTENARIAT 2017-2020



Dans le cadre de la préparation d'un nouveau cadre de partenariat entre le Groupe de la Banque mondiale et le Togo, un atelier de consultations avec le gouvernement s'est tenu le 30 janvier 2017 à l'hôtel Sarakawa à Lomé afin de convenir des grands axes stratégiques et des interventions prioritaires à mener sur la période 2017-2020. Le nouveau cadre de partenariat pour le Togo prévoit une enveloppe globale estimée à environ 350 millions de dollars US pour la période 2017-2020.





La nouvelle stratégie proposée par le Groupe de la Banque mondiale a pour objectif d'aider le Togo à mettre en place les conditions pour une croissance économique plus inclusive et durable, tirée par un secteur privé dynamique et des politiques publiques efficaces.

Elle est alignée sur les grandes orientations du Plan National de Développement (PND) en cours d'élaboration par le Togo et qui devrait s'articuler autour des principaux piliers notamment le renforcement de la performance du secteur privé, la promotion de l'inclusion économique et sociale et la soutenabilité et la résilience.

Les travaux de cette rencontre ont été présidés par le Ministre de la planification du développement, Kossi Assimaidou, Gouverneur du Groupe de la Banque mondiale pour le Togo, et le Directeur des opérations pour le Togo, Pierre Laporte.

On notait également la présence de la Représentante Résidente de la Société financière internationale (SFI), Ronke Ogunsulire, de plusieurs membres du gouvernement, des députés à l'Assemblée Nationale ainsi que des représentants des institutions de la République, du secteur privé et de la société civile.

« Nous nous réjouissons de cette rencontre qui constitue une étape importante pour le renforcement de notre partenariat avec le Togo.

Elle nous a permis d'échanger avec la partie togolaise et de convenir des grands axes autour desquels nous allons articuler nos interventions sur le moyen terme », a déclaré Pierre Laporte.

Le Ministre Kossi Assimaidou, a, de son côté, souligné que les discussions ont permis de s'assurer de l'alignement des actions de la Banque sur les priorités de la stratégie nationale afin que les actions à mener puissent avoir un impact significatif sur le développement du pays et améliorer les conditions de vie et du bien-être des populations togolaises. Le portefeuille actuel de la Banque mondiale au Togo compte une dizaine de projets en cours d'exécution et une autre dizaine en préparation qui entreront dans le cadre de la nouvelle stratégie.

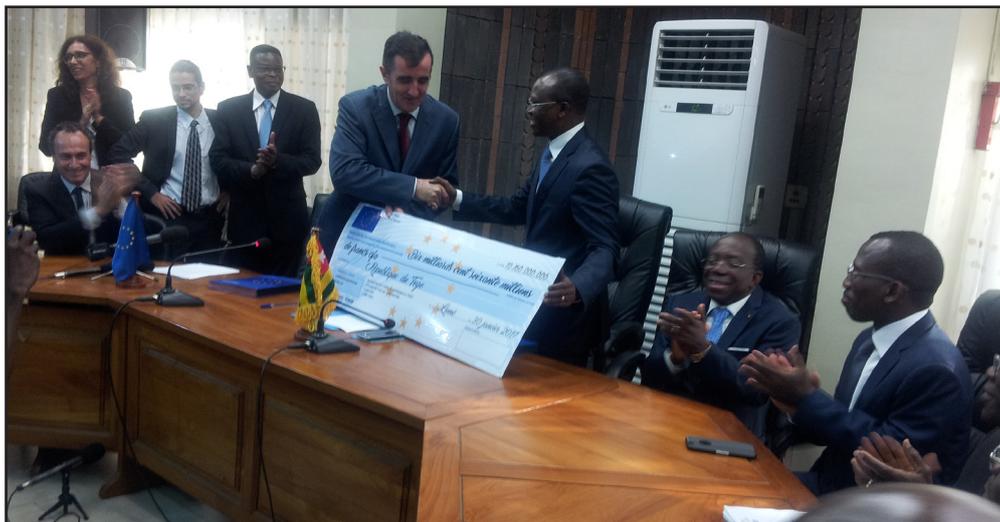
Ces projets couvrent les secteurs ci-après : agriculture, éducation, environnement, développement communautaire et filets sociaux, santé, secteur privé, emploi des jeunes, télécommunications, mines, énergie, infrastructures urbaines, économie bleue et gouvernance.

Le saviez-vous ?

La Newsletter du MPD est fournie en téléchargement libre sur le site web

Dorénavant, quelques jours après la publication du bulletin mensuel du MPD, sa version électronique PDF sera mise également à disposition en téléchargement, sur la page d'accueil du site web officiel, www.planification.gouv.tg

APPUI BUDGETAIRE 2016 : L'UE NOTIFIE UN DECAISSEMENT DE 10 MILLIARDS DE F CFA AU TOGO



L'Union Européenne a notifié le 08 décembre 2016 aux autorités togolaises le décaissement d'une aide budgétaire de 15,5 millions d'euros, soit environ 10 milliards de francs CFA, à la suite d'analyse des progrès dans la gestion des finances publiques.

C'est également la conséquence de l'engagement aux réformes souscrit par les autorités du pays qui s'est traduit par la conclusion d'un accord sur un programme avec le FMI.

C'est le Ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya et le Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, Nicolas Berlanga Martinez, qui ont procédé à la signature des documents le 30 janvier 2017 dans la salle CEDEAO du CASEF à Lomé en présence du Ministre de la Planification du Développement, Kossi Assimaidou et son collègue en charge de la Fonction Publique, Gilbert Bawara.

Il y avait également la présence des parlementaires de la commission des finances de l'Assemblée Nationale et des représentants des principaux partenaires ainsi que des journalistes des médias nationaux et internationaux.

L'appui budgétaire est une modalité de soutien des réformes économiques et sociales par le décaissement de fonds aux budgets nationaux tout en s'alignant sur les politiques et priorités des pays bénéficiaires.

Le décaissement est fait sur la base de la réussite des performances dans des objectifs identifiés et définis conjointement avec le gouvernement des pays hôtes.

La stabilité macroéconomique, les avancées dans la réforme des finances publiques, le financement de la politique de développement du pays et la transparence budgétaire, sont entre autres, les critères d'éligibilité à l'appui budgétaire.

LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT PLANCHENT SUR LA REVUE GLOBALE DE LA SCAPE

Quelques abréviations

CEDEAO
Communauté
Economique des Etats de
l'Afrique de l'Ouest

CADERDT
Centre Autonome
d'Etudes et de
Renforcement des
Capacités pour le
Développement au Togo

CTS
Comité Technique de
Suivi

DEVCO
Développement et de
la Coopération de la
Commission européenne

DSRP
Document de Stratégie
de Réduction de
Pauvreté

EDST
Enquête Démographique
et de Santé du Togo

Un séminaire gouvernemental s'est tenu ce mardi 31 janvier 2017 au nouveau Palais de la Présidence de la République à Lomé en marge des travaux du Conseil des Ministres tenus sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Au cours de cette rencontre, les membres du gouvernement ont suivi la synthèse des principaux résultats issus du rapport provisoire de la revue globale de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) sur la période 2013-2015.

A la suite de la présentation par le Ministre de la Planification du Développement et ses collaborateurs, le Président de la République a demandé que les ministres s'impliquent davantage afin de formaliser leurs observations pour finaliser le document.

Un autre séminaire gouvernemental s'est déroulé le 07 février 2017 afin

d'enrichir le document de la revue avant sa validation en atelier national. Au cours des travaux de ce conseil ; un décret a été, par ailleurs adopté et est relative à la création d'une cellule de suivi stratégique des objectifs de développement durable (ODD) et des accords internationaux sur le développement.

Le gouvernement estime qu'il est nécessaire de mettre en place cette cellule au sein de la Présidence de la République pour suivre l'état d'avancement des actions prioritaires.

Cette structure travaillera en étroite collaboration avec tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des engagements pris par le Togo.

Il faut également noter qu'avant la présentation en séminaire gouvernemental la revue de la SCAPE a fait l'objet d'une retraite de pré validation qui a regroupé du 17 au 18 janvier 2017 les acteurs de premier plan dans la mise en œuvre de la



SCAPE dans les différents ministères ainsi que les représentants des structures centrales de coordination. Après trois ans de mise en œuvre, la SCAPE fait sa revue en vue du recentrage de la politique de développement du Togo pour y intégrer les approches et mesures stratégiques appropriées au relèvement des nouveaux défis et enjeux de l'heure.

Les recommandations de cette revue vont permettre ainsi d'améliorer la dernière phase de mise en œuvre de

la SCAPE et orienter l'élaboration du nouveau Plan National de Développement.

C'est le Secrétaire Général du Ministère de la Planification du Développement, Etsri Homevor, qui a ouvert les travaux de cette rencontre le 17 janvier à l'hôtel Cristal à Kpalimé. C'était en présence du Représentant du PNUD, Nicolas Kazadi, du Directeur Général de la Planification et du Développement. Djerkbary Bambah, et de diverses personnalités.

Quelques abréviations

FED
Fond Européen de
Développement

MPDAT
Ministère de la
Planification, du
Développement et de
l'Aménagement du
Territoire

MPD
Ministère de la
Planification du
Développement

ODD
Objectifs de
Développement Durable

OMD
Objectifs du Millénaire
pour le Développement

PTF
Partenaires Techniques
et Financiers

PNUD
Programme des
Nations Unies pour le
Développement

RETRAITE DE DEFINITION DES AXES STRATEGIQUES DU PND



Les cadres du Ministère de la Planification du Développement et les représentants de la Présidence de la République et de la Primature ainsi que d'autres ministères sectoriels se sont retrouvés du 16 au 20 janvier 2017 en retraite à l'hôtel Cristal à Kpalimé afin de définir les axes stratégiques du Plan National de Développement 2018-2022.

Les travaux de cette rencontre marquent un pas fondamental dans le processus et ont permis d'analyser de façon minutieuse les résultats de la priorisation des cibles des ODD tant au niveau national que régional, les éléments du processus de la vision 2030, le projet de société du Chef de l'Etat et la déclaration de politique générale du Gouvernement.

« Comme vous le savez, plusieurs activités ont été menées en vue de poser les bases de ce processus dont la méthodologie devra être suffisamment rigoureuse pour capitaliser les expériences du passé et appréhender de façon holistique les défis réels et urgents que nous impose le vécu quotidien des

populations en cohérence avec les orientations des plus hautes autorités et des engagements internationaux de notre pays » ; a rappelé le Directeur des politiques Publiques de Développement, Gervais Méatchi, à l'ouverture de cette rencontre.

A la suite de cette retraite, les Secrétaires Généraux et Directeurs de planification de tous les ministères sectoriels ainsi que les représentants des institutions de la République ont été conviés à une rencontre d'information et d'échanges sur leurs contributions à l'élaboration du PND 2018- 2022.

Au cours de cette rencontre le Secrétaire Général du Ministère de la Planification, Etsri Homevor, a tout d'abord fait le point de toutes les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des ODD et de la revue globale de la SCAPE avant d'inviter les participants à s'approprier la note conceptuelle élaborée et envoyée à tous les ministères sectoriels pour recueillir leurs principales préoccupations devant nourrir le PND.

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA PONAT

Quelques abréviations

PEA-OMD
Programme Eau et Assainissement pour l'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement

SCAPE
Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi

SG
Secrétaire Général



Le Togo est résolument engagé dans la voie d'un véritable développement équilibré du territoire en vue de réduire les disparités régionales et d'améliorer les conditions de vie des populations quel que soit leur milieu de résidence. C'est dans ce cadre que la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), a appuyé le Ministère de la Planification du Développement dans la réalisation des travaux d'aménagement du territoire, de planification et de suivi évaluation. A l'issue d'une mission exploratoire dans les cinq régions du pays et des rencontres avec les ministères sectoriels, un atelier de restitution du diagnostic sur la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PONAT) et de renforcement des capacités en aménagement du territoire s'est tenu du 23 au 25 janvier 2017 au Centre Nathanaël à Lomé. Il s'est agi au cours de cet atelier de trois jours, structuré en deux sessions, de partager avec les acteurs de développement, l'état d'avancement de l'élaboration et de la mise en

œuvre des outils de la PONAT et des réalités régionales.

A l'ouverture des travaux, le Secrétaire Général du Ministère de la Planification du Développement, Etsri Homevor, a indiqué qu'il est important que les ministères et les institutions de la République s'imprègnent des outils d'aménagement du territoire et prennent en compte la dimension spatiale dans les politiques et programmes de développement pour un développement harmonieux et durable du pays.

Différents modules ont été abordés au cours de cet atelier notamment : « Les grands traits caractéristiques de la PONAT et le niveau actuel de sa mise en œuvre » ; « la loi portant loi-cadre sur l'aménagement du territoire » et « la méthodologie d'élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire ».

A la suite des différents exposés, des travaux en commission ont été organisés et ont consisté en des simulations d'élaboration des esquisses de schémas des différentes régions du pays.

LES CADRES DU MPD EN FORMATION SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS

Les chefs division et chefs section ainsi que les chargés de programmes et les cadres des différentes directions du Ministère de la Planification du Développement,

se sont retrouvés en un atelier de formation le 26 janvier 2017 à la salle CEDEAO du CASEF, en vue du renforcement de capacité sur la gestion de leur carrière, les



procédures disciplinaires, les droits et devoirs des fonctionnaires ainsi que le nouveau statut de la fonction publique et ses textes d'application. Dans son allocution, à l'ouverture des travaux de cette rencontre, le Directeur de Cabinet, Essohanam EDJEU, a relevé le souci et l'engagement du Gouvernement togolais, à rendre plus efficaces les administrations publiques à travers les formations des responsables sur les règles et pratiques administratives.

Il a saisi l'opportunité pour féliciter les uns et les autres pour les efforts consentis dans la gestion des différents services tout en les invitant à faire preuve d'abnégation et de détermination afin que les résultats escomptés soient atteints pour plus d'efficacité et d'efficience dans la gestion des affaires administratives au sein du département.

Dans son mot de bienvenue,

le Directeur des Affaires Administratives et Financières, Kanfoutin KOUTOURE, a rappelé les réformes engagées par l'Etat dans le cadre de la modernisation de l'Administration publique et l'importance de cet atelier afin de permettre aux responsables d'être outillés pour contribuer efficacement à la réalisation de la lettre de mission du Ministère.

Quatre communications ont fait l'objet de présentation et de débat. Les communications relatives au « nouveau statut de la fonction publique et ses textes d'application » et « la violation des règles de déontologie et la procédure disciplinaire » ont été présentées par M. ASSIH Atissim, juriste, légiste, Secrétaire Général du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

Les deux dernières présentations à savoir « les droits et devoirs des

PASSATION DE SERVICES A LA DPAR ET A LA DCM



Numéros utiles

Wilfried K. Enyonam ZANKPE

Conseiller Technique chargé de la communication

900787 32/22215769
zankpe@yahoo.fr



De nouvelles nominations au Ministère de la Planification du Développement.

Ainsi Mme Aglobo Djigbodi Ahourma est nommée Directrice de la Coopération Multilatérale en remplacement de M. Awadé Essobozou promu au poste de Directeur Général et M. Anite est nommé Directeur de la Planification et de l'Aménagement Régional en remplacement de Mme d'Almeida Pierrette admise à la retraite.

Le Directeur de Cabinet, Essohanam Edjéou et le Secrétaire Général, Etsri Homévor, ont conjointement présidé les cérémonies de passation

de services qui se sont déroulés le 09 janvier 2017 dans la salle de réunion du 5ème étage du CASEF, côté Plan.

Au cours de ces cérémonies, les différents intervenants ont rappelé l'importance du travail bien fait et la collaboration dans l'accomplissement de leurs fonctions respectives.

Les nouveaux responsables ont, de leurs côtés, témoigné leurs grâtes au Ministre pour la confiance placée en eux. Ils ont réitéré leurs disponibilités et leurs engagements pour œuvrer à la réalisation de la lettre de mission du département.

